

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

## AMENDEMENT

N ° CE571

présenté par

M. Mathiasin, Mme Bassire et M. Molac

-----

**APRÈS L'ARTICLE 19 TER, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.